

le 9 juin 1998

Le neuf juin mil neuf cent quatre vingt dix huit, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Richard JOSEPH, Maire.

Étaient présents : M. JOSEPH - M^{me} DESRIVES - M. F. ALLARY - M. J. BATY - M. H. PHELIPPEAU - M^{me} CREPINSEK J.C. - M^{me} H. MARTIN - M. R. BORDERON - M. B. GOVAREAU - M^{me} V. ROSNIGNOL

Monsieur Francis ALLARY a été élu secrétaire.

Ordre du jour : REVISION des LOYERS au 01.07.1998

Le conseil à l'unanimité décide d'augmenter les loyers de + 2.40% au 1er juillet 1998.

- Le logement de l'école au 01.07.1998 sera de 1.323. Frs mensuel
- Le logement de presbytère sera de 6.607 Frs annuel au 01.07.1998.

Ordre du jour : Exploitation de carrière à ciel ouvert à CHARRAS

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal qu'une enquête aura lieu du 10 juin au 10 juillet 1998 à la Mairie de CHARRAS sur la demande présentée par la Société CESAR en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter une carrière à ciel ouvert de grès ferrugineux aux lieux-dits "Combe du Besson", "Les Bois du château", "Le Grand Clos de Charras".

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité émet un avis favorable.

Visa

22.06.1998



Visa

22.06.1998.

Visa

22.06.1998



Ordre du jour : Exploitation de carrière à ciel ouvert à EDON

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal qu'une enquête aura lieu du 9 juin au 9 juillet 1998 à la Mairie de EDON sur la demande présentée par la Société CESAR en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter une carrière à ciel ouvert de grès ferrugineux aux lieux-dits "Pierre Rouge", "Chez Périllaud", "Forêt de Haute Faille", "La Combe", "La Cormeille", "Le Cluzeau", "Les Bois", "Les Grandes Terres", Les Martinies", Les Rambeaux".

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité émet un avis favorable.

**Ordre du jour : Désignation des délégués au
Syndicat Intercommunal d'eau potable d'Edon
(Remplacement de Mr Mariaud démissionnaire)**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité nomme :

- Délégués titulaires : - Monsieur JOSEPH Richard
- Monsieur BOURREAU Bernard
- Délégués suppléants - Madame CREPINSEK Marie-Claire
- Monsieur MARTIN Michel

Visa

22.06.1998



**Ordre du jour : Désignation des délégués au CCAS
(Remplacement de Mr Mariaud démissionnaire)**

Monsieur le Maire demande au conseil de désigner un délégué en remplacement de Mr Mariaud.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne Madame DESRIVES H. Les quatre délégués du conseil municipal sont :
Madame CREPINSEK M.C - Monsieur MARTIN M - Monsieur ROSSIGNOL
Madame DESRIVES.

Visa

22.06.98



**Ordre du jour : Désignation des délégués au Syndicat intercommunal
d'Aménagement Hydraulique du Bassin de la Lizonne.**

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité nomme :

- Délégués titulaires : - Monsieur PHELIPPEAU Hervé
- Monsieur ROSSIGNOL Marc
- Délégués suppléants - Monsieur BORDERON Raymond
- Monsieur BOURREAU Bernard

Visa

22.06.98



Ordre du jour : Location de la Salle Polyvalente

Le conseil municipal à l'unanimité décide de louer la salle polyvalente de la façon suivante :

Période du 15 octobre au 15 mai :

- Personne extérieure à la commune 800 Frs
- Personne de la commune 500 Frs

Période du 16 mai au 14 octobre :

- Personne extérieure à la commune 600 Frs
- Personne de la commune 300 Frs

Visa

22.06.98



Ordre du jour : NATURA 2000 : Site D 4

La commune de COMBIERS est une commune à vocation essentiellement agricole et le périmètre de ce site risque d'hypothéquer l'avenir de ces agriculteurs, seule ressource communale.

De plus, ne sont pas définies :

1 - les activités qui devront disparaître, les contraintes de délimitation de zonage

2 - aucune disposition d'accompagnement fiscal et financier ne sont mentionnés

3 - manque de concertation avec chasse-pêche, randonneurs (activités touristiques et loisirs)

Pour toutes ces raisons, le conseil municipal refuse fermement toutes les délimitations qui sont proposées, tant que nous ne saurons pas les contraintes qui y seront appliquées.

Questions diverses**Ordre du jour : Téléphone à la Salle polyvalente**

Monsieur Le Maire rappelle à l'assemblée que la commission de sécurité le 26 mars 1997 a souhaité l'installation d'un téléphone dans la salle polyvalente.

Monsieur Le Maire propose d'installer un "télésejour" :

- Appels d'urgence
- Reçoit tous les appels
- Appels possible pour celui qui possède une carte France Telecom (Compte personnel).

Coût de l'installation environ 350 Frs H.T, location mensuelle environ 60 Frs HT
Location d'un poste environ 17 Frs H.T mensuel.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide d'installer un téléphone "Télésejour" dans la salle polyvalente".

Rattachement DDE Fontmureau.

Monsieur le Maire rappelle que la commune de Combiers avait demandé le 22 octobre 1997 le rattachement à la Subdivision de Fontmureau.

Le Préfet dans sa lettre du 28 avril 1998 maintient la commune de Combiers dans le périmètre d'intervention de la Subdivision de la Rocheforcauld.

Chemin de chez Paucou

Prevoir un camion de 0/30 à l'entrée.

Ecole. Monsieur le Maire informe le conseil que le dossier de rattachement au RPI est en cours et que des nouveaux courants sont annoncés pour le 1^{er} juin 98 et un enfant à scolariser en maternelle. (Chez Bernard).

Noce de diamant.

M. et M^{me} Leuvenberger Henri et Genevieve sont fêtés leur nocce de diamant.

M. le Maire propose de lui offrir une médaille. Après en avoir délibéré, le conseil accepte.

Quatre-vingt ont signé les membres présents.

M. Desjardins
M. Desjardins
M. Desjardins
M. Desjardins
M. Desjardins
M. Desjardins
M. Desjardins
M. Desjardins
M. Desjardins
M. Desjardins

Visa
16.06.1998



Visa
22.06.98

